

D 2022 28 03 031

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 28 Mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 22 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, H. GRANGE, J. DAZIN, P. GUINOT, V. KRYK, G. MASRARI, M. FOURNIER, M. GALLET, D. GANNE, Y. DUMAS, C. BIOLAY, M. CHALENDAR

Absents : C. TOWNSEND, M. GRENIER,

Absents excusés: Michèle GALLET, M. LAPTEVA, J-M. PALINIEWICZ, F. KHIAR, A. HERRING

Procurations : Michèle GALLET à M. GALLET, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, F. KHIAR à G. MASRARI,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

13. Marchés publics – Attribution du marché de travaux pour les jardins « Bérquette et cueillette »

La commune d'Ornex a le projet de créer des Jardins familiaux et partagés sur le hameau de Maconnex.

Sur l'ensemble du tènement de 6 600 m², les aménagements suivants seront réalisés :

- Jardins partagés – 2190 m²,
- Jardins familiaux – 2590 m² divisés en parcelles de 30 m² y compris des équipements pour les personnes à mobilités réduites,
- Aire de loisirs équipée de jeux, de barbecues, de mobilier de détente, un parking à proximité.

Le budget estimatif des travaux est de 182 000 euros HT.

Une consultation d'entreprise a été mise en place. Une publication a été faite via la plateforme des marchés publics de l'Ain et le site internet de la Commune, la date limite de réception des offres était le 8 mars 2022 à 14h.

Trois offres sont arrivées dans les délais impartis et leurs candidatures ont été jugées recevables.

1	BERLIOZ paysagiste - 133 rue de la Croix Rouge - BP 50138 73001 Chambéry Cedex
2	MILLET PAYSAGE -ENVIRONNEMENT - 354 Rte des Chênes 73420 Drumettaz- Clarafond
3	SAS FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT Le Mont 25270 LEVIER 03 81 49 53 32 etudes@fce-levier.com

Lors de l'ouverture des plis, l'ensemble des offres étaient entre 15 et 25% plus élevé que l'estimatif prévisionnel.

Suite aux réunions de la commission MAPA et à l'audition des trois candidats qui a permis d'intégrer des adaptations au projet, la notation des offres est la suivante :

Notation des offres après négociation :

Critère n° 1 Prix des prestations	Prix en euros HT	Prix en euros TTC	Note pondéré
BERLIOZ	198 946.86	238 736.23	3.72
MILLET	185 368.78	222 442.54	3.99
FCE	185 193.05	222 231.66	4.00

	BERLIOZ	MILLET	FCE
Critère n° 1 Prix des prestations /4	3.72	3.99	4.00
Critère n° 2-1 Organisation des travaux : phasage/planning /2.4	2	2.2	0.5
Critère n° 2-2 Moyens humains et techniques /1.8	1.2	1.5	0.8
Critère n° 2-3 Précisions relatives aux fournisseurs et références des produits proposés /0.9	0.9	0.9	0.9
Critère n° 2-4 Gestion de l'environnement et de l'environnement du chantier /0.9	0.5	0.5	0.2
TOTAL	8.32	9.09	6.40

Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, la commission MAPA qui s'est réunie le 21 mars 2022 a validé le classement suivant :

classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	Millet Paysage-environnement - 354 Rte des Chênes 73420 Drumettaz-Clarafond
2	SAS FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT Le Mont 25270 LEVIER 03 81 49 53 32 etudes@fce-levier.com
3	berlioz@berlioz-paysagiste.com - 133 rue de la Croix Rouge - BP 50138 - 73001 Chambéry Cedex

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché et toutes les pièces relatives au marché de travaux d'aménagement des jardins « Béroutte et cueillette » avec l'entreprise MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT pour un montant de 185 368.78 HT, soit 222 442.54 euros TTC.

Fait à Ornex, le 1^{er} avril 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 1^{er} avril 2022
Affiché le : 1^{er} avril 2022

Jean-François OBEZ
MAIRE



Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.